

RCS : CRETEIL
Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 03131
Numéro SIREN : 484 041 678
Nom ou dénomination : LK TECHNOLOGY

Ce dépôt a été enregistré le 21/06/2023 sous le numéro de dépôt 7828

Certifié conforme à l'original

Mr M. KHENISSI

LK TECHNOLOGY SARL

BILAN ACTIF

page 2

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros

Edité le 10/04/2023

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	51 713,64	49 060,34	2 653,30	0,18	4 260,30	0,34
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	7 874,80		7 874,80	0,53	7 648,49	0,61
TOTAL (I)	59 588,44	49 060,34	10 528,10	0,71	11 908,79	0,95
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes	27 442,99		27 442,99	1,85	16 952,16	1,35
Clients et comptes rattachés	556 398,35		556 398,35	37,51	480 785,22	38,32
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux	30 114,00		30 114,00	2,03		
. Etat, impôts sur les bénéficiaires						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	113 714,74		113 714,74	7,67	78 442,39	6,25
. Autres						
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	742 523,49		742 523,49	50,06	661 011,73	52,68
Charges constatées d'avance	2 431,00		2 431,00	0,16	5 552,71	0,44
TOTAL (II)	1 472 624,57		1 472 624,57	99,29	1 242 744,21	99,05
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	1 532 213,01	49 060,34	1 483 152,67	100,00	1 254 653,00	100,00

DÉPÔT AU GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE DE CRETEIL
LE 21 JUIN 2023
SOUS LE N°

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros

Edité le 10/04/2023

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 15 000,00)	15 000,00	1,01	15 000,00	1,20
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale	1 500,00	0,10	1 500,00	0,12
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	709 751,51	47,85	653 690,24	52,10
Résultat de l'exercice	116 889,52	7,88	56 061,27	4,47
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	843 141,03	56,85	726 251,51	57,88
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires	2 175,58	0,15	1 751,33	0,14
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	451 018,59	30,41	364 120,60	29,02
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	27 821,00	1,88	19 540,00	1,56
. Organismes sociaux	22 432,40	1,51	41 082,33	3,27
. Etat, impôts sur les bénéfices	19 204,00	1,29	588,00	0,05
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	112 384,05	7,58	96 819,23	7,72
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	4 856,00	0,33	4 500,00	0,36
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	120,02	0,01		
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)	640 011,64	43,15	528 401,49	42,12
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	1 483 152,67	100,00	1 254 653,00	100,00

SOMMAIRE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Edité le 07/06/2023

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Ecart de conversion
- Composition du capital social
- Ventilation du chiffre d'affaires net
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2017-01 du 05 mai 2017, modifié par le règlement ANC N°2017-03 du 03 novembre 2017
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce 2017 et mis à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des comptes annuels.

ANNEXE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Aux comptes annuels présentée en EUROS

Edité le 07/06/2023

3 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit', créat' virent pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement			
Autres immobilisations incorporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Install. générales, agencements, constructions			
Install. techniques, matériel, outillages industriels			
Autres install., agencements, aménagements	13 959		
Matériel de transport	10 053		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	26 658		1 043
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	50 670		1 043
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	7 648		226
TOTAL	7 648		226
TOTAL GENERAL	58 319		1 270

	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel, outillages industriels				
Autres install., agencements, aménagements			13 959	13 959
Matériel de transport			10 053	10 053
Matériel de bureau, informatique, mobilier			27 702	27 702
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			51 714	51 714
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			7 875	7 456
TOTAL			7 875	7 456
TOTAL GENERAL			59 588	59 170

ANNEXE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Aux comptes annuels présentée en EUROS

Edité le 07/06/2023

4 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Elem. sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel et outill. industriels				
Installations, agencements divers	13 915	44		13 959
Matériel de transport	9 699	354		10 053
Matériel de bureau, informatique, mobilier	22 796	2 252		25 048
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	46 410	2 650		49 060
TOTAL GENERAL	46 410	2 650		49 060

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la prov. pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Install. gales, agencements, constructions					
Install. tech., matériel, outill. industriels					
Installations, agencements divers	44				
Matériel de transport	354				
Mat. de bureau, informatique, mobilier	2 252				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	2 650				
TOTAL GENERAL	2 650				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

ANNEXE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Aux comptes annuels présentée en EUROS

Edité le 07/06/2023

5 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	7 875		7 875
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	556 398	556 398	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	30 114	30 114	
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfiques			
- T.V.A.	113 715	113 715	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	2 431	2 431	
TOTAL GENERAL	710 533	702 658	7 875
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum	2 176	2 176		
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières				
Fournisseurs et comptes rattachés	451 019	451 019		
Personnel et comptes rattachés	27 821	27 821		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	22 432	22 432		
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfiques	19 204	19 204		
- T.V.A.	112 384	112 384		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	4 856	4 856		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	120	120		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	640 012	640 012		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès associés				

6 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)**6.1 - PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR**

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	30 114
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	30 114

6.2 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 176
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 160
Dettes fiscales et sociales	30 619
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	37 954

6.3 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	2 431	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	2 431	

Commentaires:

6.4 - ECARTS DE CONVERSION EN MONNAIES ETRANGERES

Nature des écarts	Actif Montant	Diff. comp. par cov. de change	Provision pour perte de change	Passif Montant
Sur immobilisations non financières				
Sur immobilisations financières				
Sur créances				
Sur dettes financières				
Sur dettes d'exploitation				
Sur dettes sur immobilisations				
TOTAL				

LK TECHNOLOGY
Société à responsabilité limitée
au capital de 15 000 euros
Siège social : 9-11 RUE GEORGES ENESCO
94000 CRETEIL
484 041 678 RCS CRETEIL-94000

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le
31/12/2022

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31/12/2022 s'élevant à 116 889,52 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	116 889,52 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	709 751,51 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	826 641,03 euros
A titre de dividendes aux associés Soit 1 000 euros par part	100 000,00 euros
Le solde	726 641,03 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 726 641,03 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31/12/2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 100 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le paiement des dividendes sera effectué le 30/06/2023.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31/12/2019 : Néant

Exercice clos le 31/12/2020, le 11/10/2021 :
100 000 euros, soit 1 000 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 100 000 euros

Exercice clos le 31/12/2021 : Néant

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance
Mr Mustapha KHENISSI

